

Capoue resta fidèle à Vitellius : les rivalités municipales se mêlaient à la guerre civile. Vitellius, pour ramener les esprits des soldats, fit choix de Claudius Julianus, qui avait, en dernier lieu, commandé avec douceur la flotte de Misène. On l'envoya avec une cohorte de la ville et les gladiateurs, qu'il commandait. Sitôt que les deux partis furent en présence, Julianus, sans beaucoup hésiter, passa du côté de Vespasien, et tous ensemble ils allèrent s'emparer de Terracine, mieux défendue par sa situation et par ses murailles que par l'esprit de ses nouveaux défenseurs.

LVIII. Informé de ces événements, Vitellius laissa à Narnie une partie des troupes avec les préfets du prétoire, tandis que, avec six cohortes et cinq cents chevaux, son frère alla s'opposer aux nouveaux ennemis qui menaçaient la Campanie. Au milieu de ses perplexités, le zèle des soldats et les cris du peuple, qui demandait des armes, ranimaient ses espérances : dans cette vile populace, qui n'avait de courage qu'en paroles, il voyait des légions et une armée. D'après le conseil de ses affranchis (car c'était à ses amis les plus distingués qu'il se fiait le moins), il convoque les tribus, il enrôle tous ceux qui se présentent. Comme il s'en présenta beaucoup trop, il charge les deux consuls de faire un choix. Il fixe la contribution des sénateurs en esclaves et en argent ; les chevaliers offrirent leurs services et de l'argent aussi ; jusqu'aux affranchis se signalèrent par des offres pareilles. Ce zèle apparent, né de la crainte, tourna à l'enthousiasme : on plaignait moins Vitellius que l'empire dégradé dans un de ses chefs ; et lui-même, par son air, par ses discours, par ses larmes, ne manquait pas d'exciter aussi

*fida, municipalem æmulationem bellis civilibus miscabant. Vitellius Claudium Julianum, is nuper classem misenensem molli imperio rexerat. permulcendis militum animis deligit : data in auxilium urbana cohors et gladiatores, quibus Julianus præerat. Ut collata utrimque castra, haud magna cunctatione Juliano in partes Vespasiani transgresso, Tarracinam occupavere mœnibus situque magis, quam ipsorum ingenio tutam.*

LVIII. Quæ ubi Vitellio cognita, parte copiarum Narniæ cum præfectis prætorii relicta, L. Vitellium fratrem, cum sex cohortibus et quingentis equitibus, ingruenti per Campaniam bello opposuit. Ipse æger animi, studiis militum et clamoribus populi, arma poscentis, refovebatur : dum vulgus ignavum, et nihil ultra verba ausurum, falsa specie exercitum et legiones appellat. Hortantibus libertis, nam amicorum ejus quanto quis clarior, minus fidus, vocari tribus jubet. Dantes nomina sacramento adigit : superfluente multitudine curam delectus in consules partitur. Servorum numerum et pondus argenti senatoribus indicit. Equites romani obtulere operam pecuniasque, etiam libertinis idem munus ultro flagitantibus. Ea simulatio officii, a metu profecta, verterat in favorem. Et plerique haud perinde Vitellium, quam casum locumque principatus, miserabantur, nec deerat ipse, vultu, voce, lacrymis, miseri-

la compassion, prodiguant les promesses, et sans mesure, comme tous ceux qui ont peur. Jusque-là il avait refusé le nom de César ; il le prit alors, et parce qu'il attachait de la superstition à ce nom, et parce que, dans la crainte, on écoute également et les conseils des sages et les rumeurs populaires. Au reste, comme tous ces mouvements d'un enthousiasme aveugle, violents d'abord, se ralentissent avec le temps, peu à peu les sénateurs et les chevaliers se retirèrent, d'abord avec embarras et en arrière du prince, puis hardiment et sans égards : enfin, Vitellius, pour s'épargner la honte d'inutiles efforts, les tint quittes de ce qu'ils ne donnaient pas.

LIX. Si la prise de Bévagna et la perspective d'une guerre pour ainsi dire toute nouvelle avaient répandu la terreur dans l'Italie, cette retraite si pusillanime de Vitellius ne fit qu'augmenter le crédit du parti de Flavien. Les Samnites, les Marses et les Pélagiens, pleins de courage, et jaloux que la Campanie les eût prévenus, secondaient toutes les opérations de la guerre avec l'ardeur d'un premier service. Cependant la rigueur de l'hiver fit souffrir prodigieusement l'armée au passage de l'Apennin ; et, par les obstacles qu'opposèrent les neiges dans une marche tranquille, on vit clairement combien cette armée aurait couru de dangers, si la fortune qui aida les généraux de Vespasien, non moins souvent que leur habileté, n'eût fait rétrograder Vitellius. Ils rencontrèrent, dans les montagnes, Pétilius Cerialis, qui, travesti en villageois et connaissant bien le pays, s'était glissé à travers les postes avancés de Vitellius. Il était proche parent de Vespasien, et ne manquait pas de réputation ; aussi fut-il admis au nombre des chefs. Plusieurs ont

*cordiam elicere ; largus promissis, et, quæ natura trepidantium est, immodicus. Quin et Cæsarem se dici voluit, a-pernatus antea : sed tunc, superstitione nominis, et quia, in metu, consilia prudentium et vulgi rumor juxta audiuntur. Ceterum, ut omnia inconsulti impetus cœpta, initiis valida, spatio languescunt, dilabi paulatim senatores equitesque, primo cunctanter, et ubi ipse non aderat, mox contemptim et sine discrimine ; donec Vitellius, pudore irriti conatus, quæ non dabantur remisit.*

LIX. Ut terrorem Italiæ possessa Mevania, ac velut renatum ex integro bellum, intulerat ; ita haud dubium erga Flavianas partes studium tum pavidus Vitellii discessus addidit : erectus Samnis, Pelignusque, et Marsi æmulatione, quod Campania prævenisset, ut in novo obsequio, ad cuncta belli munia acres erant. Sed læta hieme, per transitum Apennini conflictatus exercitus, et vix quicquam agmine nives eluctantibus, patuit, quantum discriminis adeundum foret, nisi Vitellium retro fortuna vertisset : quæ Flavians ducibus non minus sæpe, quam ratio, affuit. Obvium illic Petilium Cerialium habuere, agresti cultu et notitia locorum custodias Vitellii elapsam. Propinqua affinitas Ceriali cum Vespasiano, nec ipse inglorius militiæ ; eoque inter duces as-

rapporté que Sabinus et Domitien furent aussi maîtres de s'enfuir. Des émissaires d'Antonius, ayant pénétré près d'eux sous différents déguisements, leur avaient indiqué un lieu où un détachement les attendait. Sabinus prétextait sa santé, qui ne lui permettait plus de fatigues et d'entreprises. Domitien ne manquait pas de résolution; mais il se défiait des gardes que Vitellius lui avait donnés, et, quoiqu'il s'offrissent à l'accompagner dans sa fuite, il craignait que ce ne fût un piège. D'ailleurs, Vitellius, par égard pour sa propre famille, ne projetait rien de fâcheux contre Domitien.

LX. Les généraux de Vespasien s'arrêtèrent quelques jours à Carsule, afin de laisser reposer les troupes et d'attendre les aigles et les enseignes des légions. C'était un campement avantageux, d'où l'on voyait au loin; on avait derrière soi des villes florissantes. D'ailleurs, les Vitelliens n'étaient qu'à dix mille pas, et on comptait sur les pourparlers et sur la trahison. Les soldats s'indignaient de ces lenteurs, ils aimaient mieux une victoire que la paix; et ils ne voulaient même pas attendre leurs légions, qu'ils regardaient plutôt comme associées au butin qu'au danger. Antonius, ayant convoqué une assemblée, représenta « que Vitellius avait encore une armée, chancelante, si on la livrait à ses réflexions, redoutable, si on la poussait au désespoir. Il ne fallait abandonner à la fortune que les commencements de la guerre civile : c'était à la prudence à couronner les succès. Déjà la flotte de Misène et la plus belle portion de la Campanie se sont détachées de Vitellius; il ne lui reste plus, de l'empire du monde, que l'espace entre Terracine et Narnie.

sumptus est. Flavio quoque Sabino, ac Domitiano patuisse effugium, multi tradidere. Et missi ab Antonio nuntii per varias fallendi artes penetrabant, locum ac præsidium monstrantes. Sabinus inhabilem labori et audaciæ valedudinem causabatur: Domitiano aderat animus; sed custodes a Vitellio additi, quamquam se socios fugæ promitterent, tanquam insidiantes timebantur. Atque ipse Vitellius, respectu suarum necessitudinum, nihil in Domitianum atrox parabat.

LX. Duces partium ut Carsulas venire, paucos ad requiem dies sumunt, donec aquilæ signaque legionum assequerentur: et locus ipse castrorum placebat, late prospectans: tuto copiarum aggestu: florentissimis pone tergum municipiis: simul colloquia cum Vitellianis, decem millium spatio distantibus, et proditio sperabatur. Ægre id pati miles et victoriam malle quam pacem: ne suas quidem legiones opperiebantur, ut prædæ, quam periculorum socias. Vocatos ad concionem Antonius docuit: « esse adhuc Vitellio vires, ambiguas, si deliberarent; acres, si desperassent. Initia bellorum civilium fortunæ permittenda; victoriam consilii et ratione perfici. Jam misenensem classem, et pulcherrimam Campaniæ oram descivisse; nec plus e toto terrarum orbe reliquum Vitellio, quam quod inter Terracinam Narniamque jaceat. Satis

La bataille de Crémone nous a valu assez de gloire, et sa destruction trop de haine; nous devons ambitionner de sauver Rome, plutôt que de la prendre; vous aurez de plus grandes récompenses et infiniment plus de gloire, si, sans effusion de sang, vous assurez le salut du sénat et du peuple romain. »

LXI. Ces raisons et d'autres pareilles adoucirent les esprits, et, peu de temps après, les légions arrivèrent. La terreur qu'inspira la nouvelle de ces renforts ébranla la fidélité des Vitelliens. Personne ne les excitait à combattre, beaucoup à désertir: c'était à qui livrerait ses compagnies, comme un don au vainqueur, et pour s'en faire un mérite. On sut, par les transfuges, que, près de là, Intéramna n'était gardée que par quatre cents chevaux. Varus y marcha aussitôt avec des troupes légères. Un petit nombre qui résista fut tué; la plupart, jetant leurs armes, demandèrent quartier; quelques-uns s'enfuirent dans le camp, qu'ils remplirent de frayeur par les récits exagérés qu'ils faisaient de la valeur et des forces de l'ennemi, pour diminuer la honte de leur défaite. Chez les Vitelliens, la lâcheté ne craignait plus d'être punie, et la désertion comptait sur une récompense dans le parti opposé; ainsi l'on ne combattit plus que de perfidie. Chaque jour il passait à l'ennemi des tribuns et des centurions; car le simple soldat s'obstinait dans son attachement pour Vitellius. Enfin, Priscus et Alphéus, ayant abandonné le camp pour retourner vers le prince, épargnèrent aux autres la honte d'une trahison.

LXII. Pendant ces mêmes jours, Valens fut tué à Urbinum, dans

gloriæ prælio cremonensi partum, et exitio Cremonæ nimium invidiæ: ne concupiscerent Romam capere potius, quam servare: majora illis præmia, et multo maximum decus, si incolunitatem senatui populoque romano sine sanguine quæssissent. »

LXI. His ac talibus mitigati animi. Nec multo post legiones venire. Et terrore fama que aucti exercitus Vitellianæ cohortes nutabant, nullo in bellum adhortante, multis ad transitionem; qui suas centurias turmasque tradere, donum victori, et sibi in posterum gratiam, certabant. Per eos cognitum est, Interamnæ proximis campis præsidio quadringentorum equitum teneri. Missus extemplo Varus, cum expedita manu, paucos repugnantium interfecit: plures, abjectis armis, veniam petivere: quidam in castra refugi, cuncta formidine implebant, augendo rumoribus virtutem copiasque hostium, quo amissi præsidii dedecus lenirent. Nec ulla apud Vitellianos flagitii pena, et præmiis defectorum vera fides, ac reliquum perfidiæ certamen: crebra transfugia tribunorum centurionumque: nam gregarius miles induruerat pro Vitellio: donec Priscus et Alpheus, desertis castris, ad Vitellium regressi, pudore proditiōnis cunctos exsolverent.

LXII. Iisdem diebus Fabius Valens Urbini in custodia interficitur. Caput

sa prison. On s'empessa de faire voir sa tête aux Vitelliens, afin qu'ils perdissent désormais tout espoir : car ils le croyaient au fond de la Germanie, occupé à rassembler les anciennes armées et à en former de nouvelles. La preuve de sa mort les jeta dans le désespoir; et l'on ne saurait exprimer l'effet qu'elle produisit sur les Flaviens, qui la regardèrent comme la fin de la guerre. Valens était né à Anagni, d'une famille équestre : dissolu dans ses mœurs, ne manquant point d'esprit, il cherchait à être plaisant, et n'était que bouffon. Il avait été acteur dans les Juvénales, sous Néron, en apparence par nécessité, mais en effet par inclination, et il joua souvent des mimes avec plus de talent que de pudeur. Lieutenant de légion, il flattait et calomniait Verginius. Après avoir poussé Capiton à la révolte, ou peut-être parce qu'il n'avait pu l'y résoudre, il le tua : traître à Galba, fidèle à Vitellius, devant tout son lustre à la perfidie des autres.

LXIII. Leurs espérances ainsi trahies de toutes parts, les soldats vitelliens se décidèrent à passer dans le parti ennemi, et ils le firent encore avec une sorte d'honneur; ils descendirent dans la plaine au-dessous de Narnie, avec leurs enseignes et leurs drapeaux. Les Flaviens, disposés et armés comme pour combattre, s'étaient rangés autour du chemin, leurs lignes bien serrées. Ils reçoivent au milieu d'eux les Vitelliens, et les entourent. Antonius leur parla avec bonté; une partie eut ordre de rester à Narnie, l'autre à Interamna; on laissa avec eux quelques-unes des légions victorieuses, qui, sans les inquiéter s'ils restaient tranquilles, pussent les contenir s'ils remuaient. Pendant tout

*ejus Vitellianis cohortibus ostentatum, ne quam ultra spem foverent : nam, pervasisse in Germanias Valentem, et veteres illic novosque exercitus cedere, credebant. Visa cedere in desperationem versi, et Flavianus exercitus, immane quantum animo exitium Valentis, ut finem belli, accepit. Natus erat Valens Anagninæ, equestri familia : procerax moribus, neque absurdus ingenio, famam urbanitatis per lasciviam petere, Ludicro Juvenalium sub Nerone, velut ex necessitate, mox sponte, minus acitavit, scite magis quam probe. Legatus legionis, et fovit Verginium, et infamavit. Fonteium Capitonem corruptum, seu quia corrumpere nequiverat, interfecit. Galbæ proditor; Vitellio fidus, et aliorum perfidia illustratus.*

LXIII. Abrupta undique spe, Vitellianus miles, transiturus in partes, id quoque non sine decore, sed sub signis vexillisque in subjectos Narniæ campos descendere, Flavianus exercitus, ut ad præcium, intensus armatusque, densis circa viam ordinibus, astiterat. Accepti in medium Vitelliani : et circumdatos Primus Antonius clementer alloquitur : pars Narniæ, pars Interamnæ subsistere jussi : relicta simul e victricibus legionibus, neque quiescentibus graves, et adversus contumaciam validæ. Non omisere per eos dies Primus

ce temps, Antonius et Varus ne cessèrent d'expédier à Vitellius courriers sur courriers, pour lui offrir la vie, des richesses, et une retraite en Campanie, s'il voulait mettre bas les armes, et se livrer, lui et ses enfants, à la discrétion de Vespasien. Mucien, dans ses lettres, lui fit aussi les mêmes offres, qui souvent séduisaient Vitellius; il parlait du nombre des esclaves, du choix de la retraite. Tel était l'abrutissement où il restait plongé, que, si d'autres ne se fussent rappelé qu'il était prince, lui-même l'eût oublié.

LXIV. Cependant les grands excitaient sous main Sabinus, préfet de Rome, « à prendre sa part de l'honneur et de la victoire. N'avait-il pas des soldats, les cohortes urbaines, qui ne reconnaissent d'ordres que les siens, les cohortes du guet, qui ne manqueraient pas de se joindre à eux avec leurs esclaves, sans compter la fortune du parti, et que tout s'aplanit devant les vainqueurs? Pourquoi le céder en gloire à Antonius et à Varus? Le peu de troupes qu'avait Vitellius était consterné des nouvelles qui les accablaient de tous côtés; le peuple était mobile dans ses affections; Sabinus n'avait qu'à s'offrir pour chef, et toutes les adulations éclateraient pour Vespasien. Vitellius eût succombé avec toute sa puissance : résisterait-il quand elle croulait de toutes parts? Le mérite d'avoir terminé la guerre serait à celui qui aurait pris Rome. Il convenait à Sabinus qu'un frère lui dût l'empire; à Vespasien, que personne n'éclipsât son frère. »

LXV. Ces conseils ne relevèrent nullement un courage affaibli

*ac Varus, crebris nuntiis salutem et pecuniam et secreta Campaniæ offerre Vitellio, si, positis armis, seque ac liberos suos Vespasiano permisisset. In eundem modum et Mucianus composuit epistolas : quibus pierumque fidere Vitellius, ac de numero servorum, electione litorum, loqui. Tanti torpedo invaserat animum, ut, si principem eum fuisse ceteri non meminissent, ipse oblivisceretur.*

LXIV. At primores civitatis Flavium Sabinum, præfectum Urbis, secretis sermonibus incitabant, victoriæ famæque partem capesseret : esse illi proprium militem cohortium urbanarum : nec futuras vigiliæ cohortes, servitia ipsorum, fortunam partium, et omnia prona victoribus : ne Antonio Varoque de gloria concederet. Paucas Vitellio cohortes, et mæstis undique nuntiis trepidas : populi mobilem animum : et, si se duces prætulisset, easdem illas adulationes pro Vespasiano fore. Ipsum Vitellium ne prosperis quidem partem : adeo ruentibus debilitatum. Gratiam parati belli pennis cum, qui Urbem occupasset. Id Sabinio convenire, ut imperium fratri reservaret ; id Vespasiano, ut ceteri post Sabinum haberentur.

LXV. Haudquaquam erecto animo eas voces accipiebat, invalidus senecta.

par la vieillesse. Quelques-uns l'ont soupçonné secrètement de retarder par jalousie et par rivalité les progrès de la fortune de son frère. En effet, Sabinus était l'ainé; du temps qu'ils étaient tous deux simples particuliers, il surpassait Vespasien en crédit et en richesses. On a dit que Vespasien, pour soutenir son crédit, lui avait engagé sa maison et ses terres. Aussi, malgré l'air de concorde qui subsistait entre eux, on craignait qu'il n'y eût des ressentiments couverts. Il est plus raisonnable de penser que le sang et le carnage répugnaient à la douceur de Sabinus, et qu'il préféra traiter de la paix et terminer la guerre à l'amiable. Vitellius et lui eurent dans leurs maisons de fréquentes conférences; enfin le traité fut signé, à ce qu'on a cru, dans le temple d'Apollon. Ce qu'ils se dirent n'eut que deux témoins, Cluvius Rufus et Silius Italicus. Leur visage fut observé de loin; Vitellius parut rampant et dégradé; Sabinus n'insultait pas : il avait plutôt l'air de plaindre.

LXVI. Si Vitellius eût eu le pouvoir de faire céder les siens aussi facilement qu'il avait cédé lui-même, l'armée de Vespasien serait entrée dans Rome sans que Rome fût ensanglantée. Mais les amis de Vitellius ne voulaient point entendre parler de paix et de conditions; ils se récriaient contre le péril et la honte d'un traité qui n'aurait pour garant que le caprice du vainqueur. « Vespasien n'avait pas un tel orgueil, qu'il consentit à compter Vitellius parmi ses sujets? Les vaincus même souffriront-ils l'humiliation de leur ancien empereur? La pitié compromettrait Vespasien. Vitellius est vieux, rassasié de bonne et de mauvaise fortune; mais quel nom,

*Erant, qui occultis suspicionibus incesserent, tanquam invidia et æmulatione fortunam fratris moraretur. Namque Flavius Sabinus, ætate prior, privatis utriusque rebus, auctoritate pecunieque Vespasianam anteibat. Et credebatur affectam ejus fidem præjuisse, domo agrisque pignori acceptis. Unde quantum manente in speciem concordia, offensarum aperta metuebantur. Melior interpretatio : mitem virum abhorrere a sanguine et cædibus : eoque crebris cum Vitellio sermonibus de pace, ponendisque per conditionem armis, agitare. Sæpe domi congressi, postremo in æde Apollinis, ut fama fuit, pepigere. Verba vocesque duos testes habebant, Cluvium Rufum et Silium Italicum. Vultus proci visentibus notabantur : Vitellii projectus et degener; Sabinus non insultans et miseranti propior.*

LXVI. Quod si tam facile suorum mentes flexisset Vitellius, quam ipse cesserat, incrementam Urbem Vespasiani exercitus intrasset. Ceterum, ut quisque Vitellio fidus, ita pacem et conditiones abnuebant, discrimen ac dedecus ostentantes, et fidem in libidine victoris. « Nec tantam Vespasiano superbiam, ut privatum Vitellium pateretur : ne victos quidem lituros. Ita periculum ex misericordia. Ipsum sane senem, et prosperis adversisque satiatum. Sed quod

quel état laissera-t-on à Germanicus son fils? Maintenant on promet au père des richesses, des esclaves, et le délicieux séjour de la Campanie : une fois maître de l'empire, ni Vespasien, ni ses amis, ni ses armées enfin, n'auront de repos qu'ils n'aient anéanti toute rivalité. Ils n'ont pu supporter Valens, quoique prisonnier, quoique conservé en cas de revers; comment un Antonius, comment un Fuscus, et même Mucien, le principal personnage du parti, auraient-ils le droit de rien accorder à Vitellius que la mort? Pompée n'a point été épargné par César, ni Antoine par Auguste : croit-on que Vespasien porte un cœur plus haut, lui client de Vitellius lorsque Vitellius était collègue de Claude? Que le désespoir n'inspire-t-il du moins au prince une audace digne d'un père censeur, digne de trois consulats, digne de tous les honneurs accumulés sur une maison illustre? Il lui reste l'attachement invincible du soldat et l'affection du peuple; après tout, il n'arrivera pas de pire malheur que celui où ils se précipitent d'eux-mêmes : vaincus, il faut mourir; soumis, il faut mourir : il n'y a pour vous d'autre choix que de succomber au milieu des mépris et des insultes, ou dans un dernier et généreux effort. »

LXVII. L'âme de Vitellius était fermée aux conseils vigoureux. Oppressé de douleur et de crainte pour sa femme, pour ses enfants, il ne voulait point irriter le vainqueur par une résistance opiniâtre. Il avait aussi une mère accablée de vieillesse. Celle-ci, heureusement, mourut quelques jours avant la destruction de sa famille; elle n'avait rien gagné à l'élévation de son fils, que des chagrins et une bonne réputation. Le 15 des calendes de janvier,

*nomen, quem statum filio ejus, Germanico, fore? Nunc pecuniam et familiam et beatos Campaniæ sinus promitti : sed, ubi imperium Vespasianus invaserit, non ipsi, non amicis ejus, non denique exercitibus securitatem, nisi extincto æmulatu, redituram. Fabium illis Valentem, captivum et casibus dubiis reservatum, prægravem fuisse : nedum Primus ac Fuscus et specimen partium Mucianus, ullam in Vitellium, nisi occidendi, licentiam habeant. Non a Cesare Pompeium, non ab Augusto Antonium incolumes relictos : nisi forte Vespasianus altiores spiritus gerat, Vitellii cliens, quam Vitellius collega Claudio foret. Quin, ut censuram patris, ut tres consulatus, ut tot egregiæ domus honores deceret, desperatione saltem in audaciam accingeretur : perstare militem, superesse studia populi. Denique nihil atrocius eventurum, quam in quod sponte ruant : moriendum victis, moriendum deditis : id solum referre, novissimum spiritum per ludibrium et contumelias effundant, an per virtutem.*

LXVII. Surdæ ad fortia consilia Vitellio aures. Obruatur animus miseratione curaque, ne, pertinacibus armis, minus placabilem victorem relinqueret conjugi ac liberis. Erat illi et fessa ætate parens, quæ tamen, paucis ante diebus, opportuna morte excidium domus prævenit, nihil principatu filii assecuta, nisi luctum et bonam famam. xv kalendarum januariarum audita de-

ayant appris la défection de la légion et des cohortes qui s'étaient rendues à Narnie, Vitellius sort du palais en robe noire; ses esclaves l'entouraient d'un air morne. Son fils, encore enfant, suivait dans une petite litière. C'était l'appareil d'une pompe funèbre. Le peuple poussait des cris flatteurs et bien déplacés; le soldat gardait un silence menaçant.

LXVIII. Il y avait, pour les cœurs même les moins touchés des vicissitudes humaines, de quoi être attendri, à la vue de cet empereur qui, peu auparavant maître du monde entier, abandonnait le séjour de sa grandeur, et traversait son peuple, sa capitale, pour descendre de l'empire. On n'avait rien vu, rien entendu de pareil; le dictateur César avait péri par un coup subit et violent; Caius, par des embûches secrètes; la nuit et une campagne ignorée avaient couvert la fuite de Néron; Galba et Pison périrent, pour ainsi dire, sur un champ de bataille: quant à Vitellius, ce fut dans une assemblée convoquée par lui-même, au milieu de ses propres soldats, et devant des femmes, qu'il prononça quelques paroles conformes à sa situation présente: « il se retirait pour le bien de la paix et de la république; il priait seulement qu'on se souvint de lui, et qu'on eût de la pitié pour son frère, pour sa femme, pour des enfants d'un âge si innocent. » En même temps il leur présente son fils; il le recommande à chacun, à tous; enfin, les pleurs étouffant sa voix, il se tourna vers le consul qui était auprès de lui (c'était Cécilius Simplex), et, tirant son poignard, emblème de ses droits sur la vie des citoyens, il voulait le remettre. Sur le refus du consul, sur les réclamations de tous les

*fectione legionis cohortiumque, quæ se Narniæ dederant, pullo amictu palatio degreditur, mœsta circum familia. Simul ferebatur lecticula parvulus filius, velut in funebrem pompam. Voces populi blandæ et intempestivæ: miles minaci silentio.*

LXVIII. Nec quisquam adeo rerum humanarum immemor, quem non commoveret illa facies: romanum principem, et generis humani paullo ante dominum, relicta fortunæ suæ sede, per populum, per Urbem, exire de imperio. Nihil tale viderant, nihil audierant: repentina vis dictatorem Cæsarem oppresserat; occultæ Caius insidiæ: nox et ignotum rus fugam Neronis absconderant: Piso et Galba tanquam in acie cecidere: in sua concione Vitellius, inter suos milites, prospectantibus etiam feminis, pauca et præsentis mestitiæ congruentia locutus: « cedere se pacis et reipublicæ causa: retinerent tantum memoriam sui, fratremque et conjugem et innoxiam liberorum ætatem miserarentur: » simul filium protendens, modo singulis, modo universis commendans, postremo fletu præpediente, assistenti consuli, Cæcilius Simplex erat, exsolutum a latere pugionem, velut jus necis viteque civium, reddebat. Expectante consule, reclamantibus, qui in concione astiterant, ut in æde

assistants, il se retira pour aller, dans le temple de la Concorde, déposer les marques de l'empire, et puis gagner la maison de son frère. Là, les clameurs redoublent; on lui interdit une maison privée, on le rappelle au palais. Tous les chemins lui furent fermés, et il ne restait de libre que celui qui mène à la voie Sacrée: ne sachant que faire, il retourne au palais. Le bruit de son abdication s'était répandu d'avance, et Sabinus avait écrit aux tribuns des préteriens de contenir leurs soldats.

LXIX. Alors, comme si la république tout entière se fût jetée aux bras de Vespasien, les principaux sénateurs, la plupart des chevaliers, toutes les cohortes de la ville et celles du guet, se portèrent en foule à la maison de Sabinus; là, on vient leur annoncer l'emportement du peuple et les menaces des cohortes germaniques. Sabinus était déjà trop avancé pour revenir sur ses pas; et chacun pour son propre intérêt, dans la crainte que, dispersés et dès lors moins forts, ils ne devinssent la proie des Vitelliens, le poussait à la guerre, malgré toutes ses incertitudes. Mais, comme il arrive dans ces occasions, le conseil fut donné par tous, et peu partagèrent le péril. La troupe armée qui accompagnait Sabinus fut attaquée en descendant, près de la fontaine de Fundanus, par un corps des plus déterminés Vitelliens. Ce fut une escarmouche légère, la rencontre étant imprévue; mais l'avantage resta aux Vitelliens. Sabinus, dans ce pressant danger, prit le parti le plus sûr, qui était de se jeter, avec les soldats, dans la forteresse du Capitole: quelques sénateurs et quelques chevaliers l'y suivirent. Il ne serait pas facile de rapporter leurs noms, parce que, depuis

*Concordiæ positurus insignia imperii, domumque fratris petiturus, discessit. Major hic clamor obsistentium paucibus privatis, in palatium vocantium. Interdictum aliud iter, idque solum, quod in Sacram viam pergeret, patebat: tum consilii inops, in palatium rediit.*

LXIX. Prævenerat rumor, ejurari ab eo imperium: scripseratque Flavius Sabinus cohortium tribunis, ut militem cohiberent. Igitur tanquam omnis respublica in Vespasiani sinum cecisset, primores senatus et perique equestris ordinis omnisque miles urbanus et vigiles domum Flavii Sabini complevere: illic de studiis vulgi et minis germanicarum cohortium afertur. Longius jam progressus erat, quam ut regredi posset: et suo quisque metu, ne disiectos, eoque minus validos, Vitelliani constarentur, cunctantem in arma impellabant. Sed, quod in ejusmodi rebus accidit, consilium ab omnibus datum est, periculum pauci sumpserunt. Circa lacum Fundani, descenditibus, qui Sabinum combatantur, armatis occurrunt promptissimi Vitellianorum. Modicum ibi prælium, improvise tumultu, sed prosperum Vitellianis fuit. Sabinus, re terripida, quod tutissimum e præsentibus, artem Capitolii insedit milite et quibusdam senatorum equitumque: quorum nomina tradere haud

la victoire de Vespasien, beaucoup se sont donné faussement ce mérite. Des femmes même soutinrent le siège, entre autres on remarqua Vérulana Gratilla, qui ne suivait là ni enfants, ni proches, mais la guerre seule. Les Vitelliens mirent beaucoup de négligence dans l'investissement. Sabinus en profita pour faire entrer, au milieu de la nuit, dans le Capitole, ses enfants avec Domitien, fils de son frère; en même temps il expédia par des issues négligées un courrier aux généraux de Vespasien, pour les avertir qu'on l'assiégeait; que, sans un secours prompt, il était perdu. La nuit se passa si tranquillement, qu'il eût pu se retirer sans risque. Les soldats de Vitellius, intrépides dans le danger, se relâchaient pour les travaux et le service. D'ailleurs, une pluie d'hiver, qui tomba tout à coup, empêchait de voir et d'entendre.

LXX. Au point du jour, avant que les hostilités commençassent, Sabinus dépêcha à Vitellius un primipilaire, Cornélius Martialis, pour se plaindre de l'infraction du traité. « L'abdication n'était donc qu'une ruse imaginée pour tromper ce que Rome avait de citoyens distingués. En effet, pourquoi se rendre des rostris dans la maison de son frère, qui, dominant sur le forum, attire nécessairement les regards, plutôt que sur l'Aventin, dans la maison de sa femme? C'est ainsi que devait agir un simple citoyen, décidé à éviter tout ce qui pouvait rappeler le rang suprême; loin de là, Vitellius était retourné au palais, comme dans la citadelle même du pouvoir. De là il avait envoyé une troupe

promptum est, quoniam, victore Vespasiano, multi id meritum erga partes simulavere. Subierunt obsidium etiam feminae; inter quas maxime insignis Verulana Gratilla. neque liberos, neque propinquos, sed bellum secuta. Vitellianus miles custodia socii clausos circumdedit; eoque, concubia nocte, suos liberos Sabinus et Domitianum, fratris filium, in Capitolium accivit; misso per neglecta ad Flavianos duces nuntio, qui, circumsideri ipsos, et, ni subveniretur, arctas res nuntiaret. Noctem adeo quietam egit, ut degressi sine noxa potuerit: quippe miles Vitellii, adversus pericula ferox, laboribus et vigiliis parum intentus erat; et hibernus imber, repente fusus, oculos auresque impediabat.

LXX. Luce prima Sabinus, antequam invicem hostilia creptarent, Cornelium Martialem, e primipalaribus, ad Vitellium misit, cum mandatis et questu, quod pacta turbarentur. « Simulationem prorsus et imaginem deponendi imperii fuisse, ad decipiendos tot illustres viros. Cur enim e rostris fratris domum, imminem Foro, et irritandis hominum oculis, quam Aventinum et penates uxoris petisset? Ita privato, et omnem principatus speciem vitanti. convenisse, Contra Vitellium in palatium, in ipsam imperii arcem regressum: inde ar-

armée : le plus beau quartier de Rome est jonché de victimes innocentes; on ne respecte pas même le Capitole. Pour lui, simple sénateur, il avait gardé la toge du citoyen, pendant que les combats des légions, la conquête des villes, la soumission des cohortes, prononçaient entre Vespasien et Vitellius. Les Espagnes, la Germanie et la Bretagne se révoltant déjà, le frère de Vespasien est resté soumis à Vitellius jusqu'au moment où Vitellius a lui-même proposé les conditions. La paix et la concorde sont utiles aux vaincus : pour les vainqueurs, elles ne sont que glorieuses. Si Vitellius se repent de la convention, pourquoi s'en prendre à Sabinus, après l'avoir trompé par la mauvaise foi, et au fils de Vespasien, à peine adolescent? Que gagnerait-il au meurtre d'un vieillard et d'un jeune homme? Que n'allait-il au-devant des légions pour décider la querelle? L'issue du combat réglerait tout le reste. » Vitellius, alarmé de ces reproches, répondit quelques mots pour sa justification; il rejetait la faute sur les soldats; « sa faible autorité n'avait pu réprimer leur zèle excessif; » et il avertit Martialis de se retirer à leur insu par une porte secrète, de peur que, voyant le négociateur d'une paix odieuse, ils ne le fissent périr. Ainsi, n'ayant le pouvoir ni d'ordonner ni de défendre, Vitellius n'était déjà plus empereur, il n'était plus que le prétexte de la guerre.

LXXI. Martialis était à peine rentré au Capitole, que le soldat arrive furieux, sans chef; chacun ne prenait conseil que de lui-même. Précipitant leur marche, ils laissent derrière eux le forum

matum agmen emissum : stratam innocentium cœdibus celeberrimam Urbis partem : ne Capitolio quidem abstineri. Togatum nempse se, et unum e senatoribus, dum inter Vespasianum ac Vitellium prælii legionum, captivitatibus urbium, deditioibus cohortium judicatur : jam Hispaniis, Germanisque, et Britannia descendentibus, fratrem Vespasiani mansisse in fide, donec ultro ad conditiones vocaretur. Pacem et concordiam victis utilia; victoribus tantum pulchra esse. Si conventionis peniteat, non se, quem perfidia deceperit, ferro peteret, non filium Vespasiani, vix puberem : quantum, occisis uno senes et uno juvene, profici? iret obviam legionibus : et de summa rerum illic certaret : cetera secundum eventum prælii cessura. » Trepidus ad hæc Vitellius pauca purgandi sui causa respondit, culpam in militem conferens, cujus nimio ardori impari esse modestiam suam. Et monuit Martialem, ut per secretam ædium partem occulte abiret, ne a militibus internuntius invise pacis interficeretur; ipse neque jubendi neque vetandi potens, non jam imperator, sed tantum belli causa, erat.

LXXI. Vix dum regresso in Capitolium Martiale, furens miles derat, nullo duce : sibi quisque auctor : cito agmine Forum et imminemta Foro templa

et les temples qui le dominent, montent en bataille par la pente opposée, et s'avancent jusqu'à la première porte de la forteresse du Capitole. Sur le penchant de la colline, à droite en montant, se trouvait une suite de vieux portiques, d'où les assiégés, postés sur les toits, accablaient les Vitelliens de tuiles et de pierres. Ceux-ci, pour toutes armes, n'avaient que leurs épées, et ils trouvaient trop long de faire venir des machines ou des armes de trait. Ils lancent des torches sur un portique qui avançait, et ils suivent la flamme. La porte du Capitole consumée, ils eussent pénétré par là, si Sabinus, faisant arracher de tous côtés les statues, monuments de gloire de nos ancêtres, et les jetant à l'entrée, n'en eût formé une sorte de rempart. Alors les assiégeants attaquent, par deux côtés à la fois, les autres entrées du Capitole; ils cherchent à y pénétrer près du bois de l'Asile, et à l'endroit où l'escalier de cent marches conduit à la roche Tarpéenne. Ni l'une ni l'autre de ces attaques n'était prévue : la plus vive se fit par le bois, qui était plus proche, et l'on ne pouvait arrêter les Vitelliens, qui montaient par une suite de maisons contiguës; car, dans la sécurité d'une pleine paix, on les avait laissés élever jusqu'à la hauteur du plateau du Capitole. De ce côté, on ne sait plus si ce furent les assaillants qui mirent le feu aux maisons, ou, ce qui est l'opinion la plus reçue, si ce furent les assiégés eux-mêmes, qui n'imaginèrent que ce moyen d'arrêter les efforts et les progrès de l'ennemi. Des maisons, la flamme s'étend aux portiques du temple; bientôt elle se communique aux aigles qui soutiennent le toit, et qui, étant de vieux bois, alimentent l'embrasement. Ce fut ainsi que le Capitole, sans qu'on eût forcé les portes, sans qu'on pût ni le sauver ni le piller, fut consumé entièrement.

prætervecti erigunt aciem per adversum collem, usque ad primas capitolinæ arcis fores. Erant antiquitus porticus in latere clivi, dextræ subeuntibus : in quarum tectum egressi saxis tegulisque Vitellianos obruebant. Neque illis manus, nisi gladiis, armatæ : et arcessere tormenta, aut missilia tela, longum videbatur : faces in prominentem porticum jecere : et sequebantur ignem; ambustasque Capitolii fores penetrassent, ni Sabinus revulsas undique statuas, decora majorum, in ipso aditu, vice muri, objecisset. Tum diversos Capitolii aditus invadunt, juxta lucum Asyli et qua Tarpeia rupes centum gradibus aditur. Improvisa utraque vis; propior atque acrior per Asylum ingrebat; nec sibi poterant scaldentes per conjuncta ædificia, quæ, ut in multa pace, in aetum edita, solum Capitolii æquabant. Hic ambigitur, ignem tectis oppugnatores injecerint. an obsessi, quæ crebrior fama est, quo nitentes ac progressos depellerent. Inde lapsus ignis in porticus appositas adibus : mox sustentantes fastigium aquilæ vetere ligno traxerunt flammam alueruntque. Sic Capitolium, clausis foribus, indefensum et indireptum, conflagravit.

LXXII. C'est, depuis la fondation de Rome, l'événement le plus déplorable et le plus honteux qui soit arrivé à la république. Nous n'avions pas un seul ennemi étranger; les dieux nous étaient propices, autant que nos mœurs le pouvaient permettre, et le temple auguste de Jupiter très-bon et très-grand, fondé solennellement par nos ancêtres pour être le gage de l'empire du monde, ce temple que ni Porsenna, dictant des lois à Rome ni les Gaulois, maîtres de Rome, n'avaient pu profaner, fut détruit par les fureurs de nos princes. Il y avait déjà eu un incendie du Capitole dans une guerre civile, mais ce fut l'ouvrage de quelques particuliers. Alors c'était un peuple entier qui l'assiégeait, qui le livrait aux flammes; et pour qui? où était le dédommagement d'un si grand désastre? était-ce pour la patrie que l'on combattait? Tarquin l'Ancien, dans la guerre des Sabins, avait voué ce temple, et en avait jeté les fondements plutôt dans l'espoir de notre grandeur future que dans la proportion des faibles moyens d'un peuple naissant. Servius Tullius avec les contributions des alliés, et ensuite Tarquin le Superbe avec les dépouilles de Suessa Pométia, ne tardèrent pas à élever l'édifice; mais la gloire de l'achever était réservée à la liberté. Ce fut après l'expulsion des rois qu'Horatius Pulvillus, dans son second consulat, dédia ce monument dès lors si magnifique, que, depuis, l'immense fortune du peuple romain ajouta plutôt à la richesse du Capitole qu'à sa grandeur. On le reconstruisit sur le même emplacement, lorsqu'après avoir subsisté quatre cent vingt-cinq ans, il fut brûlé sous le consulat de Lucius Scipio et de Caius Norbanus. Sylla, victorieux, en

LXXII. Id facinus post conditam Urbem luctuosissimum fœdissimumque reipublicæ populi romani accidit : nullò externo hoste, propitiis, si per mores nostros liceat, deis, sedem Jovis optimi maximi, auspiciato a majoribus, pignus imperii, conditam, quam non Porsenna dedita Urbe, neque Galli capta, temerare potuissent, furore principum exscindi! Arserat et ante Capitolium civili bello, sed fraude privata; hunc palam obsessum, palam incensum : quibus armerum causis? quo tantæ cladis pretio stetit? pro patria bellavimus? Voverat Tarquinius Priscus rex, bello sabino, jaceratque fundamenta, spe magis futuræ magnitudinis, quam quo modice adhuc populi romani res sufficerent : mox Servius Tullius, sociorum studio; deinde Tarquinius Superbus, capta Suessa Pometia, hostium spoliis extruxere. Sed gloria operis libertati reservata : pulsus regibus, Horatius Pulvillus, iterum consul, dedicavit ea magnificentia, quam immensæ postea populi romani opes ornarent potius quam auferent. hîdem rursus vestigiis situm est, postquam, interjecto ccccxxv annorum spatio, L. Scipione, C. Norbano coss. flagraverat. Curam victor Sulla

entreprit la reconstruction ; mais il n'en fit point la dédicace, seul bonheur refusé à sa fortune. Le nom de Lutatius Catulus subsista jusqu'à Vitellius, au milieu de tous les embellissements ajoutés par les Césars. Tel était l'édifice que les flammes consumaient alors.

LXXIII. Mais l'incendie causa plus de frayeur aux assiégés qu'aux assiégeants. Les troupes de Vitellius ne manquaient dans les périls ni d'habileté ni de courage. C'était le contraire dans l'autre parti : des soldats effrayés, un chef sans énergie et comme frappé de stupidité ; n'ayant ni langue ni oreilles, incapable de suivre les idées des autres, il n'en avait point à lui. Il tournait çà et là à tous les cris de l'ennemi, défendant ce qu'il avait ordonné, ordonnant ce qu'il avait défendu. Bientôt (ce qui arrive dans les affaires désespérées) tous commandent, personne n'exécute : enfin, jetant leurs armes, ils ne songent qu'à la fuite et aux moyens d'échapper. Les Vitelliens percent de tous côtés, et mettent tout à feu et à sang. Un petit nombre de braves guerriers, parmi lesquels on distingua surtout Cornélius Martialis, Émilien Pacensis, Caspérius Niger, Didius Scéva, se font massacrer en combattant. Sabinus, sans armes et sans faire un pas pour se sauver, est entouré, ainsi que le consul Quinctius Atticus, trop désigné par ce fantôme de magistrature et par sa propre imprudence : il avait jeté parmi le peuple des édits où il prodiguait les honneurs à Vespasien, les injures à Vitellius. Le reste se sauva par différents moyens, quelques-uns déguisés en esclaves, d'autres à l'aide de leurs clients, qui

susecepit, neque tamen dedicavit : hoc solum felicitati ejus negatum. Lutatii Catuli nomen, inter tanta Cæsarum opera, usque ad Vitellium mansit. Ea tunc ædes cremabatur.

LXXIII. Sed plus pavoris obsessis quam obsessoribus intulit ; quippe Vitellianus miles, neque astu, neque constantia, inter dubia indigebat. Ex diverso trepidi milites, dux segnis et veluti captus animi, non lingua, non auribus competere : neque alienis consiliis regi, neque sua expedire : huc illuc clamoribus hostium circumagi : quæ jusserat, vetare ; quæ vetuerat, jubere. Mox, quod in perditis rebus accidit, omnes præcipere, nemo exsequi : postremo, abjectis armis, fugam et fallendi artes circumspectabant. Irrumpunt Vitelliani et cuncta sanguine, ferro, flammisque miscent. Pauci militarium virorum, inter quos maxime insignes, Cornélius Martialis, Émilien Pacensis, Caspérius Niger, Didius Scæva, pugnam ausi, obruncantur. Flavius Sabinus, inermem neque fugam cœptantem, circumstant, et Quinctium Atticum, consulem, umbra honoris et suamet vanitate monstratum, quod edicta in populum, pro Vespasiano magnifica, probrosa adversus Vitellium, jecerat. Ceteri per varios casus elapsi : quidam servili habitu, alii fide clientium contacti, et

leur donnèrent asile, ou en se cachant parmi les bagages. Plusieurs, ayant recueilli le mot d'ordre des Vitelliens, eurent l'audace de le demander et d'y répondre, ce qui les sauva.

LXXIV. Domitien, au moment où les ennemis pénétrèrent, se réfugia chez l'édituen ; puis, grâce à l'adresse d'un affranchi, il sortit en habit de lin, confondu avec une troupe de sacrificateurs, et se rendit, sans être reconnu, près du Vélabre, chez Cornélius Primus, client de Vespasien, où il resta caché. Sous le principat de son père, il fit abattre la maison de l'édituen, et il érigea à Jupiter Conservateur une petite chapelle, avec un autel de marbre, sur lequel il fit graver son aventure. Lorsque ensuite il fut parvenu à l'empire, il consacra à Jupiter Gardien un temple superbe, où il se plaça lui-même entre les bras du dieu. Sabinus et Atticus furent menés à Vitellius, chargés de chaînes. Il les reçut d'un air et avec un langage qui n'étaient rien moins que menaçants, au grand mécontentement des soldats, qui frémissaient de rage et réclamaient le droit de les massacrer, et le prix du service qu'ils venaient de rendre. Les premiers cris éclatent tout près de Vitellius ; ils sont répétés par la plus vile portion de la populace, qui demande hautement le supplice de Sabinus, et mêle la menace à l'adulation. Debout sur les degrés du palais, Vitellius se préparait à intercéder ; mais leur obstination lui ferma la bouche. Ils percent de coups Sabinus, le mettent en pièces, lui coupent la tête ; et ils traînent aux Gémonies son corps mutilé.

LXXV. Telle fut la fin d'un homme qui certainement n'était pas sans mérite. Pendant trente-cinq ans il avait servi l'État avec une

inter sarcinas abdit. Fuere, qui, excepto Vitellianorum signo quo inter se nosecebantur, ultro rogitantes respondentesve, audaciam pro latebra haberent.

LXXIV. Domitianus, prima irruptione apud ædituum occultatus, solertia liberti, lineo amictu turbæ sacrificialium immixtus ignoratusque, apud Cornélium Primum, paternum clientem, juxta Velabrum, delituit : ac potente rerum patre, disjecto æditui contubernio, modicum sacellum Jovi Conservatori, aramque posuit, casusque suos in marmore expressam. Mox, imperium adeptus, Jovi Custodi templum ingens, seque in sinu dei sacravit. Sabinus et Atticus, onerati catenis, et ad Vitellium ducti, nequaquam infesto sermone vultuque excipiuntur, frementibus, qui jus cædis, et præmia navatæ operæ, petebant. Clamore a proximis orto, sordida pars plebis supplicium Sabini exposcit, minas adulationesque miscet. Stantem pro gradibus palatii Vitellium, et preces parantem, pervicere, ut absisteret. Tum confossum collaceratumque, et capite truncum, corpus Sabini in Gemonias trahunt.

LXXV. Hic exitus viri haud sane spernendi. Quinque et triginta stipendia

réputation brillante et à l'armée et dans Rome. Son équité et son désintéressement étaient irréprochables : seulement il parlait trop ; et, dans les sept ans qu'il gouverna la Mésie, et les douze qu'il fut préfet de Rome, c'est le seul défaut que la voix publique lui ait reproché. Sur la fin de sa vie il parut aux uns pusillanime, à beaucoup d'autres modéré, et cherchant à épargner le sang des citoyens. Mais ce qui est avoué généralement, c'est qu'avant le principat de Vespasien Sabinus faisait toute la gloire de cette famille. Cette mort, dit-on, fut loin d'affliger Mucien. On croit même qu'elle fut un bien pour l'État, en ce qu'elle ôta toute concurrence entre deux hommes dont l'un était le frère et l'autre se croyait le collègue de l'empereur. Le peuple voulait aussi le supplice du consul, mais Vitellius s'y opposa par reconnaissance ; car, lorsqu'on avait demandé qui avait mis le feu au Capitole, Atticus s'était déclaré le coupable. Par cet aveu ou par ce mensonge opportun, Atticus parut prendre sur lui tout l'odieux de ce malheur, et en décharger le parti de Vitellius.

LXXVI. Dans ce temps-là même, Lucius Vitellius, qui campait à Féronia, menaçait de prendre d'assaut Terracine. Il n'y avait dans la place que des gladiateurs et des rameurs, qui n'osaient point sortir des murs et se hasarder en pleine campagne. Leurs commandants, comme je l'ai dit plus haut, étaient Apollinaris pour les soldats de marine, Julianus pour les gladiateurs : tous deux, par leurs dissolutions et leur apathie, plus semblables à des gladiateurs qu'à des chefs. On ne montait point de gardes ; on ne

in republica fecerat, domi militiaeque clarus ; innocentiam justitiamque ejus non argueres ; sermonis nimius erat : id unum septem annis, quibus Mœsiam, duodecim, quibus præfecturam urbis obtinuit, calumniatus est rumor. In fine vite alii segnem, multum moderatum et civium sanguinis parcum credidere. Quod inter omnes constiterit, ante principatum Vespasiani, decus domus penes Sabinum erat. Cædem ejus lætam fuisse Muciano accepimus. Ferebant plerique, etiam paci consultum, præempta æmulatione inter duos, quorum alter se fratrem imperatoris, alter consortem imperii cogitaret. Sed Vitellius consulis supplicium poscenti populo restitit, placatus, ac velut vicem reddens, quod interrogantibus, quis Capitolium incendisset, se reum Atticus obtulerat : eaque confessione, sive aptum temporis mendacium fuit, invidiam crimenque agnovisse, et a partibus Vitellii amolitum, videbatur.

LXXVI. Iisdem diebus L. Vitellius, positus apud Feroniam castris, excidio Terracine imminet : clausis illic gladiatoribus remigibusque, qui non egredi mœnia, neque periculum in aperto audebant. Præerat, ut supra memoravimus, Julianus gladiatoribus, Apollinaris remigibus : lascivia socordiaque gladiatorum magis, quam ducum similes. Non vigiliis agere, non intuta

fortifiait point les endroits faibles ; ils passaient dans les divertissemens le jour et la nuit, faisant retentir ce beau rivage de fêtes continuelles : tous leurs soldats étaient dispersés pour le service de leurs plaisirs. Ils ne parlaient de guerre qu'au milieu des festins. Apinius Tiro en était sorti peu de jours auparavant pour faire contribuer quelques villes, et la rigueur qu'il y mettait valait à son parti bien plus de haine que de secours.

LXXVII. Cependant un esclave de Verginius Capiton vient trouver Lucius Vitellius ; et il s'engage, pourvu qu'on lui prête main-forte, à livrer la citadelle, qui était sans défense. Les cohortes partent sans bagages au milieu de la nuit ; il les amène, par le sommet le plus élevé des montagnes, jusque sur la tête de l'ennemi. De là, elles fondent sur la ville ; ce fut un massacre plutôt qu'un combat. Elles trouvent des hommes sans leurs armes, ou occupés à les prendre ; quelques-uns à peine réveillés, à qui les ténèbres, la peur, le bruit des trompettes, les cris de l'ennemi, troublaient les sens. Quelques gladiateurs résistèrent, et vendirent leur vie. Le reste courait aux vaisseaux, où régnaient une terreur pareille et une confusion inexprimable, augmentées par les habitans, qui s'y jetaient pêle-mêle et qui étaient égorgés indistinctement par les Vitelliens. A la première alarme il se sauva six galères, sur lesquelles était le préfet de la flotte, Apollinaris ; le reste fut pris dans le port, ou coula à fond par la surcharge de la foule qui s'y précipitait. Julianus fut mené à Lucius Vitellius, qui, après l'avoir déshonoré par les verges, le fit égorger devant lui. Quelques écrivains ont accusé Triaria, femme de ce Vitellius, de

mœnium firmare, noctu dieque fluxi et amœna litorum personantes, in ministerium luxus dispersis militibus, de bello tantum inter convivia loquebantur. Paucos ante dies discesserat Apinius Tiro, donisque ac pecuniis acerbe per municipia conquirendis, plus invidia quam virum partibus addebat.

LXXVII. Interim ad L. Vitellium servus Verginii Capitonis per fugit, pollicitusque, si præsidium acciperet, vacuam arcem tradi futurum, multa nocte cohortes expeditas, summis montium jugis, super caput hostium sistit : inde miles ad cædem magis quam ad pugnam decurrit : sternunt inermes, aut arma capientes, et quosdam somno excitos, quum tenebris, pavore, sonitu tubarum, clamore hostili turbarentur. Pauci gladiatorum resistentes, neque inulti cecidere : ceteri ad naves ruebant, ubi cuncta pari formidine implicabantur, permixtis paganis, quos nullo discrimine Vitelliani trucidabant. Sex liburnica inter primum tumultum evasere, in quis præfectus classis Apollinaris ; relique in litore captæ ; aut nimio ruentium onere pressas mare hausit. Julianus ad L. Vitellium perductus, et verberibus fœdatus, in ore ejus jugulatur. Fuere, qui uxorem L. Vitellii Triariam incesserent, tanquam gladio